

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 décembre 2017

**Rapporteur :
Monsieur Christian LE
BIHAN**

N° 29

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 21/12/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 20/12/2017 (accusé de réception du 20/12/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Demande de subventions 2017 - Associations horticoles et de randonnées

La ville de Quimper soutient les associations horticoles et de randonnées et à ce titre, il est proposé d'accorder les subventions suivantes.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder les subventions suivantes (imputation 6574-420-823) :

- Subvention de fonctionnement de 423 € à la société d'horticulture de Quimper

La société d'horticulture de Quimper (121 adhérents dont 57 quimpérois), a pour objectif de rassembler tous les amateurs de jardinage, de les informer lors des séances de travaux pratiques respectant l'environnement et lors des manifestations organisées par la Ville de Quimper. Elle gère également un verger au Vallon Saint-Laurent où sont organisées des séances de compostage et où sont installées des ruches (montant accordé en 2016 : 450 €).

- Subvention de fonctionnement de 423 € à l'association « Les sentiers du Stangala »

L'association « Les sentiers du Stangala » (41 adhérents dont 27 quimpérois) organise des chantiers mensuels d'octobre à juin sur divers sites pour nettoyer, débroussailler des sentiers, mettre en valeur le petit patrimoine tels les lavoirs (montant accordé en 2016 : 450 €).

- Subvention de fonctionnement de 218 € à l'association « Les Amis du jardinage au naturel »

L'association « Les Amis du jardinage au naturel » (290 adhérents dont 88 Quimpérois) a pour objectif de vulgariser le jardinage au naturel par le biais d'ateliers

et par leur participation aux manifestations organisées par la Ville de Quimper (montant accordé en 2016 : 225 €).

- Subvention de fonctionnement de 218 € à l'association « Les Mains vertes »

L'association « Les Mains vertes » (36 adhérents dont 29 Quimpérois) a pour objectif de promouvoir l'apprentissage du jardinage à tout amateur et d'initier à l'art floral. Elle participe aux manifestations organisées par la Ville de Quimper (montant accordé en 2016 : 225 €).